

LE SYNDICAT DU BASSIN DU LEZ

▲ SON PÉRIMÈTRE ▼
43
 COMMUNES
750 KM²
 soit le périmètre
 du bassin versant du Lez



LES GESTES À ADOPTER EN CAS D'INONDATION



Fermez les portes
et les volets



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école,
le personnel de l'école
s'occupe d'eux



Coupez l'électricité
et le gaz



Ne restez pas dans un
véhicule



Montez à pied
dans les étages



Ne téléphonez pas,
libérez les lignes pour
les secours



Ecoutez la radio pour
connaître les consignes à
suivre (Radio France Bleu)

LE RISQUE INONDATION S'INFORMER POUR MIEUX SE PROTÉGER

LES ACTIONS MENÉES SUR LE BASSIN VERSANT

Le Programme d'actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin du Lez vise à une meilleure gestion du risque inondation à l'échelle d'un bassin. Il se décline sous forme d'actions combinant la prévention et la prévision des inondations et la limitation des dommages qu'elles génèrent sur les biens et les personnes : aménagements de protection, culture du risque, réduction de la vulnérabilité du bâti face aux inondations, amélioration de la prévision, étude sur le recul stratégique, ...

Syndicat mixte d'études, le **SYBLE** permet une gestion globale et concertée de l'eau à l'échelle du bassin versant. Il porte et coordonne les programmes d'action du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Lez-Mosson-Etangs Palavasiens et du PAPI du bassin du Lez.

Il est présidé par Monsieur Cyril MEUNIER, Maire de la commune de Lattes, Conseiller départemental, Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole.

S'informer sur les risques majeurs dans votre commune :

Portail de la prévention des Risques Majeurs : www.prim.net

Cartographie des risques et des zones inondables :

<http://cartorisque.prim.net>

Observatoire régional des risques : www.laregion-risquesnaturels.fr

Consultez en mairie :

Le **PPRI** (Plan de Prévention des Risques Inondation)

Le **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Le **PCS** (Plan Communal de Sauvegarde)

Préparez-vous aux situations d'urgence : www.risques.gouv.fr

En cas de risque annoncé, informez-vous sur :

La vigilance météo : www.vigimeteo.com

La vigilance crue : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Informations et données météorologiques du bassin versant du Lez sur le site du Syndicat du Bassin du Lez : www.syble.fr

Plaquette
financée par :



Le **SYBLE** (Syndicat du Bassin du Lez), est la structure qui coordonne le PAPI du Bassin du Lez. En particulier, le SYBLE a engagé ou accompagne :

- **l'information et la sensibilisation** (notamment des scolaires) au risque inondation,
- **la restauration et l'entretien des cours d'eau**,
- **les études permettant de mieux connaître le fonctionnement hydraulique du bassin versant du Lez** (ralentissement dynamique, fonctionnement des étangs...),
- **l'appui technique aux communes pour la réalisation d'aménagements de protection** contre les inondations et **des Plans Communaux de Sauvegarde** obligatoires pour les communes situées dans des secteurs à risques naturels et/ou technologiques.
- **la pose de repères de crues**,
- **le programme d'animation pour la réduction de la vulnérabilité du patrimoine bâti liée au risque d'inondation...**

Le SYBLE regroupe :



SYBLE - Domaine de Restinclières - 34730 PRADES LE LEZ

Tél. : 04.99.62.09.52 - mail : contact@syble.fr - site : www.syble.fr



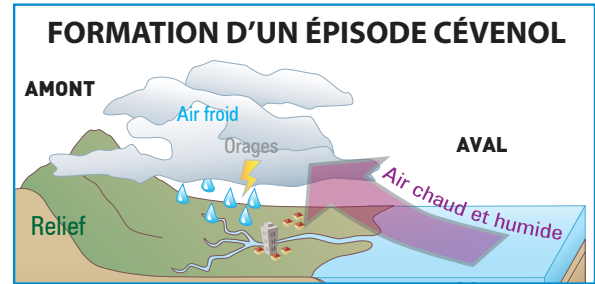
UN BASSIN VERSANT FRÉQUEMMENT SOUMIS À DES CRUES VIOLENTES

Le **climat méditerranéen** auquel est soumis le bassin versant du Lez se caractérise par des précipitations très irrégulières qui se concentrent généralement en automne et en hiver.

A l'échelle du bassin du Lez, on observe des intensités de pluies croissantes de l'aval vers l'amont, c'est à dire du littoral vers les bas plateaux.

On surnomme ces épisodes pluvieux, intenses et concentrés dans le temps et l'espace, « **épisodes cévenols** ». Ils peuvent entraîner sur le bassin **des crues rapides et violentes et parfois des inondations par débordement des cours d'eau et des étangs mais aussi par du ruissellement pluvial**. Ces inondations peuvent être associées à des phénomènes de **submersion marine** sur le littoral.

FORMATION D'UN ÉPISODE CÉVENOL :



Les débordements des cours d'eau affectent au total **9 % (67 km²)** de la surface du territoire du bassin versant.

Près de **25 000 habitants** sont ainsi aujourd'hui **exposés** aux inondations, soit **6% de la population du bassin versant** (sur la base du recensement de la population de 1999). Le ruissellement pluvial urbain est dû principalement à l'imperméabilisation des sols et au sous-dimensionnement des réseaux. Il est prédominant dans les villes fortement urbanisées.

LES DÉBITS SUR LE LEZ ET LA MOSSON :

	DÉBIT MOYEN DES 10 JOURS CONSÉCUTIFS LES PLUS BAS	DÉBIT CENTENNAL*
Lez (A9-Montpellier)	0,05 m³/s	900 m³/s
Mosson (A9 Saint-Jean-de Védas)	0,03 m³/s	525 m³/s

*Le débit centennal est le débit qui a une chance sur cent de se produire chaque année (événement important et rare)

L'importance et la fréquence des inondations témoignent de la sensibilité particulière de l'ensemble du bassin versant aux crues de type méditerranéen.

4 GRANDES ZONES GÉOGRAPHIQUES CARACTÉRISENT LE BASSIN VERSANT DU LEZ AU REGARD DU RISQUE D'INONDATION



Le bassin versant amont, soumis au débordement des affluents ou des cours d'eau principaux (Lez, Mosson, Lirou...)



Les moyennes vallées du Lez et de la Mosson, où la zone inondable s'élargit et les débordements peuvent toucher localement des secteurs densément urbanisés. De nombreux problèmes liés au ruissellement urbain peuvent être associés lors de cumuls de pluie importants.



Les basses vallées du Lez et de la Mosson soumises à des débordements importants du Lez, de la Mosson et de leurs affluents, en grande partie réduits aujourd'hui par l'effet des digues. Le ruissellement en secteur urbanisé et les phénomènes de débordements par montée des étangs peuvent se cumuler lors d'événements importants.



Le pourtour des étangs palavasiens est sensible aux apports du Lez et de la Mosson mais il est aussi vulnérable aux entrées marines lors de tempêtes. La montée des étangs et de la mer peut alors engendrer des inondations au niveau des zones habitées et des routes littorales.



LÉGENDE

- cours d'eau
- zones inondables

Source : BD Carthage / BD Carto IGN© / DDTM34

GRANDES CRUES

SEPTEMBRE 1907

SEPTEMBRE 1933

DÉCEMBRE 1955

SEPTEMBRE 1976

OCTOBRE 1979

DÉCEMBRE 2002

DÉCEMBRE 2003

SEPTEMBRE 2005

OCTOBRE 2014

GRANDES TEMPÊTES

1982

1997